



## TECO

### THEO3270 Droit canonique : questions spéciales

[30h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

**Enseignant(s):** Alphonse Borrás  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** cours de 3ème cycle

#### Objectifs (en terme de compétences)

Cours destiné à ouvrir, pour des théologiens, les problématiques et les méthodes propres aux canonistes.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Étude d'une question spéciale, variant chaque année.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

En 2004-2005 :

Après avoir rappelé le statut théologique et canonique de l'Eglise locale ou particulière, dont la figure normale est le diocèse (cc. 368-369), le cours se propose d'étudier les dispositions canoniques relatives aux grandes institutions qui permettent à l'Eglise de Dieu de se réaliser en un lieu.

C'est ainsi qu'on étudiera ce que prescrit le Code de droit canonique de l'Eglise latine de 1983, à propos des synodes diocésains, de l'administration (curie) diocésaine, du Conseil presbytéral, du Conseil pastoral diocésain, de la paroisse et des doyennés.

On veillera à établir les comparaisons qui s'imposent avec les institutions correspondantes dans le Code des canons des Eglises orientales de 1990.

Le cours ne négligera pas d'aborder ces institutions peu ou pas prévues par le Code latin, comme les "assemblées diocésaines", les services (dits) d'Eglise, les conseils ou concertations de l'apostolat des laïcs ou des mouvements (ecclésiaux ou spirituels).

Le cours offrira ainsi la possibilité de se familiariser avec le langage canonique et avec la méthodologie du droit ecclésial. Il permettra de scruter le fondement théologique des institutions majeures de l'Eglise locale diocésaine et de nous interroger sur les conditions pastorales favorables de leur fonctionnement. Ce cours reposera principalement sur des exposés magistraux mais il fera appel également à des lectures personnelles et à des débats de groupe.

Des notes seront donc fournies aux étudiants comme support pour leur participation aux cours et pour leur recherche personnelle. S'adressant principalement à des étudiants de DEA, ce cours tablera également sur une démarche active d'appropriation et de recherche. A cet égard, une riche bibliographie leur sera fournie.

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

**THEO31DA** Première année du diplôme d'études approfondies en théologie  
**THEO32DA** Deuxième année du diplôme d'études approfondies en théologie